

Le mouvement catholique

AU CANADA

M. Greenway est battu au Manitoba. Nous nous en réjouissons. Malheureusement les trois comtés français ont élu ses partisans. Les Canadiens-français catholiques ont ainsi bien fait ce qui dépendait d'eux pour faire croire au dehors qu'ils sont contents de la situation que Greenway leur a faite. Nous ne nous expliquons pas cet aveuglement.

Il est question d'établir à Montréal un Bureau central de charité, une institution dans laquelle, d'après ce que nous pouvons voir, toutes les religions seraient représentées. L'article 3 de la constitution élaborée par les fondateurs dit que les visiteurs devront s'abstenir de faire du prosélytisme religieux auprès des pauvres que la société assistera. C'est donc la neutralité qui envahirait un nouveau domaine et menacerait de le seculariser. Ce projet ne nous dit rien de bon.

Mgr de Montréal, consulté à ce sujet, a refusé de se commettre autrement que pour permettre aux œuvres catholiques de charité de fournir au Bureau, autant que la prudence et la discrétion le leur permettraient, les renseignements qui pourraient lui être utiles. Il s'est exprimé dans ce sens dans une lettre au comité chargé de voir à cette création.

Nous ne savons pas ce qui en est des détails de cette organisation, mais celle-ci nous paraît reposer sur un esprit et des tendances qu'il n'appartient pas à des catholiques d'encourager et de favoriser. Gardons donc la physionomie propre de nos œuvres de charité, physionomie qui répond à une conception aussi haute que celle de l'union de l'âme et du corps, et faisons en sorte d'éviter une promiscuité qui, d'après l'enseignement de Léon XIII, est toujours dangereuse.
